



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 75601

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les dangers du piercing pour la bouche. En matière de piercing, il a déjà été souligné qu'il était important de bien choisir son perceur et d'être exigeant sur la mise en oeuvre des règles d'hygiène. Il faut, cependant, faire remarquer que d'autres risques, souvent méconnus, peuvent survenir. Une étude américaine a constaté que, sur un échantillon de 52 jeunes piercés, 35 % présentaient des plaies au niveau des gencives et qu'un sur deux avait des dents cassées ou ébréchées du fait de vouloir mâcher l'objet comme un chewing-gum. En outre, il n'est pas tenu compte des problèmes à l'hypersensibilité ou l'allergie au métal. Aussi, il souhaiterait savoir si d'autres campagnes d'information sur le sujet vont être lancées pour assurer une prévention.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75601

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2080